

Vivre à Lacanau-Océan

Le journal des résidents et estivants

N° 73 - OCTOBRE 2004



Lacanau au présent



Le dossier



D'un siècle à l'autre



Sommaire

Vie associative 2/3

Lacanau au présent 4/5

Aménagement des allées Ortal.
Protection civile et service public.

Le dossier 6/8

Reconversion de l'ancien centre
médico-scolaire du Moutchic.

Tribune libre 9

D'un siècle à l'autre 10/11

Infos 12/14

Photo de couverture : Ph. PIERRE (Lacanau Photo Vidéo)

Clin d'œil du trésorier

«Selon que nous serons puissants ou peu nombreux, les jugements de Cour nous rendront blancs ou noirs».

En interprétant cette vérité émise par notre célèbre fabuliste, je voulais d'une manière sympathique interpeller ceux qui d'entre vous n'ont pas encore réglé leur cotisation et/ou leur abonnement pour l'année 2004. Qu'ils sachent que nos seules ressources sont les adhésions et les abonnements car notre indépendance est à ce prix. Décision voulue par nos prédécesseurs et que nous entendons respecter.

Alors merci à ces retardataires qui, en cas de doute, peuvent toujours me contacter au local de l'Association 05 56 03 25 32. au répondeur ; merci de laisser vos coordonnées que je puisse vous rappeler.

Attention ! Cotisation 2005. Attendre début janvier 2005 pour verser le(s) montant(s) de votre cotisation et/ou de votre abonnement.

Merci à tous et à bientôt.

B. Thévenot.

Editorial

«Culture de dialogue»

Ah ! Combien l'Aplo aurait aimé que le maire de Lacanau fit sienne cette formule. Que de rumeurs, que de chuchotements et que d'affrontements évités ! Mais où est donc cette concertation promise, il y a trois ans déjà ? Tant espérée et tant attendue : en vain ! Pour l'Aplo d'hier et d'aujourd'hui, concertation n'est pas information (quand elle existe) mais dialogue et travail permanents, consultation régulière, réflexion commune. Et l'Aplo se sent d'autant plus bernée, que les candidats d'hier, élus d'aujourd'hui, déclaraient sans ambages : «Si nous sommes élus, nous pourrions travailler ensemble». À cette époque, le premier grief formulé à l'encontre du maire précédent n'était-il point de dénoncer ce manque de dialogue ?

Et à mi-mandat, que de rendez-vous manqués ! Que de grands projets, «ces brouillons de l'avenir», encore en attente. Pour exemples rappelons le sort de la villa Plaisance et de son environnement hôtelier, les allées Ortal piétonnes, la circulation et le stationnement à Lacanau-Océan, la réfection de l'avenue Marie Curie. Et plus récemment le devenir des 12 ha sis à l'emplacement de l'ex-Centre médico-scolaire du Moutchic.

L'Aplo a donc pris acte avec regret de cette manière de gérer et suivra avec d'autant plus d'attention les décisions des élus qu'elle n'aura pas été associée à celles-là. Vigilante, elle dénoncera sans faiblesse, les oublis, les abus, les maladroites. Responsable, elle saura reconnaître les actes favo-

rables au devenir de Lacanau et au bien-être de ses résidents et estivalants. Il faut savoir tout autant «positiver» que critiquer. Notre journal sera donc encore plus qu'hier le média local, miroir fidèle des actes et des silences de nos élus locaux. C'est ainsi que si l'Aplo se satisfait par exemple des récents profilages des dunes nord et sud et des aménagements de leurs abords, elle regrette qu'ici et là, certaines de ses propositions n'aient été que partiellement entendues : le long de la route du Baganais une piste piétonnière en grave actuellement non bitumée pour les cyclistes ; entre le carrefour du Casino et l'entrée de Lacanau-Océan une piste piétonnière mais sans éclairage public. Tout cela manque de souffle et n'est qu'un toilettage dont on ne peut se contenter dans «cet océan» de projets à construire. Quant aux «En Vrac», la respiration de nos lecteurs, on aimerait tant qu'ils fussent plus souvent pris en compte. Et que l'on ne nous dise pas que l'Aplo ne formule pas de propositions. Il n'est qu'à relire tous les VLO parus depuis l'été 2001 ; ils avancent des propositions qui ne demandent qu'à être discutées, amendées, corrigées, améliorées... ENSEMBLE ! Certes la légitimité appartient aux seuls élus du peuple. Encore faudrait-il que ceux-là n'oublient pas leurs électeurs une fois les urnes rangées.

«Il n'y a pas de pouvoir, a écrit Montherlant, il y a l'abus de pouvoir et rien d'autre».

JP Ménard, Président

Conseil d'Administration de rentrée



Par suite de la non-disponibilité d'une salle municipale en cette mi-saison estivale - donc contrairement à nos habitudes - ce conseil s'est tenu au complexe hôtelier Vitanova. Accueil chaleureux de la direction qui nous installa dans une salle aménagée pour ce type de réunion ; de larges baies ouvrant sur le jardin de l'hôtel furent appréciées en ces temps de fortes chaleurs.

Le quorum était largement atteint puisque nous déplorâmes l'absence d'un seul administrateur qui ne s'était pas fait représenter.

Échanges riches et animés compte tenu d'un ordre du jour chargé.

Retenons :

- Un long débat sur la conduite à tenir face à la municipalité qui a, hélas, toujours beaucoup de mal à nous convier dans des réunions de travail.

- Notre détermination à suivre avec persévérance les dossiers sur lesquels nous nous investissons, quel que soit leur aboutissement.

- Notre volonté de développer le «courrier des lecteurs» en encourageant nos adhérents à nous écrire.

- Notre souci de nous manifester si quelque décision locale ne répond pas aux desiderata exprimés par la majorité des résidents et des estivants.

Ont été abordés ensuite ces sujets d'actualité locale que sont :

- Le Centre médico-scolaire (CMS), sujet pour lequel notre président s'est investi personnellement (cf : «le Dossier»).

- Les Allées Ortal : rappel du sondage organisé par l'Aplo et de notre souhait qu'une décision mette fin à ce problème récurrent.

- Le devenir de la villa Plaisance et de l'hôtel de l'Étoile d'Argent.

- Préoccupants demeurent les problèmes de protection en cas d'incendie, particulièrement en période estivale.

- Petit tour d'horizon sur la vie interne de notre Association : un constat, «besogne ne manque pas» et nous serions heureux d'accueillir des adhérents qui pourraient nous accompagner un bout de chemin en nous faisant bénéficier de leurs compétences professionnelles.

Suppléer au «retrait» de René Magnon qui se consacre avec passion à la rédaction d'un ouvrage sur le «centenaire de Lacanau-Océan» n'est pas tâche aisée ; heureusement quelques administrateurs sont prêts à relever ce défi.

Un constat ; la présence de l'Aplo sur le marché du mercredi à l'Océan a été bénéfique et nous encourage à poursuivre cette action l'été prochain

Adhérents et amis lecteurs, merci de nous faire part de vos remarques ; elles seront toujours les bienvenues et alimenteront nos débats et nos écrits.

D. Gouzerh

Dernière heure... Dernière heure...

Aménagement des allées Ortal

Le 18 septembre dernier, en mairie annexe, a eu lieu une rencontre entre les représentants des élus, des commerçants et de l'Aplo au sujet de l'aménagement des allées Ortal.

Quatre projets sont en discussion. Le premier présenté par les commerçants privilégie le double sens de circulation automobile, un stationnement alterné des deux côtés et augmente sensiblement les espaces réservés aux piétons.

Le second présenté par les élus recommande une seule voie de circulation à sens unique, Est-Ouest, assortie de coussins lyonnais pour réduire la vitesse, une voie de circulation à double sens pour les cyclistes, seule-

ment en saison estivale ; il préconise également un stationnement côté gauche réservé à la livraison et aux handicapés.

Le troisième celui de l'Aplo (Cf. article p.) rejoint sur plusieurs points le projet présenté par la Municipalité.

Le quatrième présenté par les conseils de quartier se rapproche de celui de l'Aplo et de la Municipalité avec un sens unique pour les automobiles en direction de la mer et une piste cyclable, mais propose la suppression du stationnement.

Des points positifs émergent de cette rencontre notamment, l'unanimité sur la nécessité d'une piste cyclable et sur la suppression des jardinières encombrantes et inesthétiques. Mais il

ne reste plus qu'un peu de chemin à faire pour que les parties en présence trouvent un consensus, d'autant que trois projets sur les quatre se rejoignent. La municipalité envisage maintenant de traiter cette question en commission extra-municipale.





L'Aplo et l'aménagement des allées Ortal

Le 26 juin dernier, une réunion présidée par M. le Maire et à laquelle l'Aplo était représentée par R. Magnon, a permis au moins aux participants de s'exprimer sans a priori et a conduit à la constitution d'un groupe de travail sous la houlette de M. Jeannot, conseiller municipal.

Le 18 septembre s'est tenu sous l'égide de la municipalité la première réunion ayant pour objet «l'aménagement des allées Ortal».

Invitée à cette rencontre, l'Aplo a donc rédigé ce document de travail, approuvé par le Conseil d'administration du 20 août 2004, fruit d'une réflexion collective qui s'est appuyée sur les résultats de notre consultation publique. Celle-là fut «lancée» au cours du premier trimestre de l'année 2003 et les résultats ont été, d'une part annoncés lors de l'Assemblée générale de l'Aplo du 21 avril 2003 et d'autre part publiés dans le *Vivre à Lacanau-Océan* n° 68, juillet 2003.

Rappel : «Les allées Ortal en saison estivale : piétonnes ou pas piétonnes?»

Résultats de la consultation publique (1^{er} trimestre 2003)

Au 17 avril 2003, sur les 1175 bulletins distribués, 468 nous sont parvenus dans les délais impartis soit : **39,82 %**.

Sur ces **39,82 %**, **90,59 %** provenaient d'adhérents de l'Aplo et **85,04 %** se prononçaient POUR des allées piétonnes».

Puis en fonction des questions subsidiaires qui accompagnaient cette enquête, nos adhérents apportaient ici et là des nuances «stationnement ou non, payant ou gratuit, momentané ou pas, etc.» qui sont consultables dans le *Vivre à Lacanau-Océan* n° 68.

Réflexions préalables

Ce sujet récurrent interpelle et divise depuis fort longtemps résidents per-

manents et estivants, commerçants et chalands. L'Aplo, consciente de son audience et de ses responsabilités, entend être un des partenaires concernés par ce problème. Elle souhaite qu'un consensus général puisse se dégager à l'issue de ces réunions de travail. Les propositions qu'elle formule n'ont pour seul objet que la recherche d'une solution raisonnable applicable dès la prochaine saison estivale 2005.

Tout au long de leurs réflexions, les administrateurs de l'Aplo n'ont eu de cesse que de vouloir conjuguer, avec ceux des commerçants, les souhaits exprimés par les participants au sondage sus-cité, d'assurer pour tous une circulation fluide et une sécurité sans faille, de concilier les exigences des automobilistes, des cyclistes, des piétons, de créer un pôle de vie touristique et commercial plus débonnaire.



Photos R.M.

Quelles sont aujourd'hui les propositions de l'Aplo

1. Circulation automobile à sens unique : de la place Charles de Gaulle à l'océan.

2. Circulation des cyclistes : aménagement d'une voie cyclable «à double sens», sécurisée par une matérialisation et une signalisation spécifiques. Elle peut être réalisée à droite ou à gauche de ces allées.

3. Circulation des piétons : réaménagement des espaces entre les zones immobilières commerciales pour faciliter la circulation des piétons, des handicapés, des poussettes d'enfants. Aux lourds bacs à fleurs actuels préférer

des jardinières plus légères et plus harmonieuses et/ou la plantation d'une végétation arbustive régionale. Pose de bancs d'accueil ici et là.

4. Stationnement : suppression du stationnement systématique. Cependant, sur le côté des allées Ortal opposé à celui où se situerait la voie réservée aux cyclistes, prévoir des emplacements spécifiques, matérialisés et signalés : «points sensibles, arrêts-minutes, arrêts d'urgence, etc. (à définir) avec gratuité quelques minutes, un quart d'heure, une demi-heure?» :

- Pour assurer les livraisons ne pourrait-on fixer des horaires réguliers ?
- Pour accueillir les handicapés.
- Pour faire face à des situations exceptionnelles.

En aval (face à l'océan) il sera nécessaire de réfléchir :

- à la dispersion et à la répartition des automobiles vers les parkings du boulevard de la Plage et des voies alentours ;
- à l'aménagement de parkings à vélos.

Dernière suggestion :

Ne pourrait-on pas pérenniser l'expérience de «voie piétonne» lors des deux grands jours fériés que sont les 13 et 14 juillet et 14 et 15 août ?

Conclusion

L'Aplo souhaite que cette étude sur ce sujet s'intègre dans l'ensemble d'une réflexion globale sur la circulation et le stationnement à Lacanau-Océan durant la saison estivale. Elle rappelle qu'elle a déjà émis de nombreuses suggestions ; il n'est qu'à lire ou relire ses propositions dans les rapports d'opportunité qu'elle publia dans *Vivre à Lacanau-Océan*; documents qui furent en leur temps adressés à la municipalité.

Elle reste ouverte à tout dialogue qui favorisera la mise en place de décisions raisonnables, fermes à défaut d'être définitives.

MM. Tartas et Thévenot ont représenté l'Aplo lors de cette réunion de travail du 18 septembre 2004.

Protection civile et service public :

Il y a de quoi s'inquiéter !

BREF HISTORIQUE

Dans le Vivre à Lacanau-Océan n° 67 d'avril 2003, un article traitait de «La lutte contre l'incendie en milieu urbain». Puis dans le numéro suivant fut publié le fac-similé d'une lettre adressée à M. le Préfet. Lettre dans laquelle nous lui faisons part de l'inquiétude ressentie par les Canaulais de Lacanau-Océan compte tenu des dispositions locales connues pour faire face aux sinistres survenant inopinément à Lacanau-Océan et ce, particulièrement en saison estivale. La rapide réponse du service préfectoral concerné par ces problèmes d'incendie (le Sdis) et la rencontre avec le lieutenant-colonel Girault chef du groupement Nord-Ouest de Lesparre, n'ont pas satisfait ni rassuré l'Aplo (VLO n° 69 d'octobre 2003). Aussi, le samedi 17 avril 2004, lors de son Assemblée générale, l'Aplo faisait adopter à l'unanimité des présents et représentés une motion qui fut immédiatement adressée aux autorités élues et administratives territoriales. Si à ce jour seul M. Régère, député de cette circonscription médocaine nous a répondu, l'Aplo fut l'objet d'une demande de rendez-vous d'un groupe de pompiers professionnels interpellés par le texte de cette motion.

Compte-rendu de la réunion

Après avoir rappelé les textes officiels qui gèrent leur profession et particulièrement le décret 97 225 du 26 décembre 1997 (dont un exemplaire nous fut remis), ces «soldats du feu» ont d'abord attiré notre attention sur le fait que les problèmes ruraux de lutte contre l'incendie sont bien différents des problèmes urbains et qu'en conséquence, différentes sont les solutions à promouvoir. A l'harmonisation du temps de travail sur le plan national décrétée en 2001 avec «partie basse de 90 gardes annuelles de 24 heures et partie haute de 100 gardes annuelles de 24 heures» doit succéder prochainement une harmonisation correspon-

dant à des gardes de 12 heures bien moins favorables à la continuité du service public, les interventions de nuit étant avant tout réservées aux pompiers volontaires. Si la première harmonisation est peut-être gérable en zone urbaine, en revanche en zone rurale, il n'en est pas de même. En effet, celle-là engendre la nuit «un dégraisage» pénalisant des effectifs, qui laisse sceptique quand on prend connaissance du décret précité (Titre III, Chap.1^{er}, art 39). «*Les personnels de garde sont susceptibles de partir immédiatement en intervention ; les personnels d'astreinte sont susceptibles de partir en intervention dans un délai fixé par le règlement opérationnel*» (sic). Or Lacanau ne se situe-telle pas en zone rurale ?

À la suite de la lecture des textes officiels : Règlement de Mise en œuvre opérationnelle (RMO); Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) et de la connaissance des mésaventures subies par des Canaulais (cf. nos VLO précités), chacun peut partager notre scepticisme quant aux mesures de prévention en cas de problèmes graves.

À l'évidence mais insidieusement la notion de service public semble être «gangrénée» par une privatisation rampante orchestrée elle-même par une volonté de gérer la pénurie de moyens à l'aide de statistiques irréfutables.

Mais il faut que l'on sache en plus haut lieu que la lutte contre cette politique «au rabais» d'intervention des forces opérationnelles en cas de sinistre reste le leitmotiv permanent de l'Aplo. Mieux vaut prévenir que pleurer. Aujourd'hui, le principe de précaution ne doit pas être une simple formule de circonstance.

Pour exemples, nous vous informons :

- qu'il n'est pas rare qu'appelant le 18 et après avoir justifié le motif de votre appel, l'opérateur vous renvoie sur le 15 qui vous dirige alors sur une intervention payante : intervention d'une ambulance ou d'un médecin privés.

- dans le fil de la conversation nous avons aussi appris que des ambulances privées assureraient ici et là des fonctions qui, il n'y a pas si longtemps,

étaient assurées gratuitement par les pompiers.

- que des ambulances restent de garde 12 h pour un forfait de 350 euros auquel il faut ajouter 600 euros s'il faut loger les ambulanciers et infirmiers de garde.

- qu'à la caserne de Lacanau-Bourg, en période normale, sont de garde la nuit et durant tous les week-end : 2 pompiers professionnels, ce qui interdit tout départ immédiat et induit des temps d'interventions anormalement longs ; il serait plus prudent que 4 pompiers volontaires couchent à la caserne pour pouvoir répondre à tout appel inopiné. Certes, en saison estivale, des effectifs supplémentaires sont affectés ; mais les problèmes demeurent car les risques de sinistre sont multipliés par «n».

- que dans la nuit du 31 décembre 2003, seul un fourgon d'intervention rapide sis à Lesparre veillait sur les citoyens médocains. On croit rêver !

Regrettons que «la politique gestionnaire» caractérisée par le regroupement (langage diplomatique pour ne pas écrire «redéploiement») soit la panacée des responsables nationaux et départementaux. La caserne de Lacanau n'est-elle pas appelée à devenir un Centre de secours principal regroupant les casernes de Le Temple, et Carcans ?

Il n'empêche qu'en saison estivale, l'implantation d'un Centre de première intervention (CPI) au Huga près de l'hélicoptère avec présence d'une ambulance et d'un fourgon de 1^{er} secours serait bien accueillie par les Canaulais autochtones (électeurs) et les estivants.

Apprenez enfin qu'au cours de la présente session parlementaire (fin juillet 2004, en 2^{ème} lecture) fut promulguée «la loi sur la modernisation et de sécurité civile» (JO du 27 août 2004) qui confirme la responsabilité des préfets et des maires en matière de secours.

Puisse l'Aplo ne jamais avoir à se porter partie civile si par malheur des Canaulais venaient à subir des dommages par impéritie ou incurie des services de protection civile et d'incendie.

JP Ménard et B Thèvenot



PHOTO Y. BARBAS



Dans un document intitulé : «Commune de Lacanau, domaine du Moutchic, proposition d'aménagement d'un établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), soins de suite et dé réadaptation, résidence de tourisme». Document ayant fait l'objet d'un vote difficile lors du Conseil municipal de juin 2004, que propose la Municipalité ?

Ce texte fait état des plans de station, cadastral et de masse ; des futurs pavillons qui hébergeraient un établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des soins de suite et réadaptation et des villas. Le tout assorti d'images de synthèse et aquarelle d'artiste.

On attendait mieux !

Seules, quatre pages de texte explicatif, scindées en deux, justifient cette première partie du document général. En dernier lieu une note de présentation et une page d'un texte romancé de «la vue sur le lac, la protection des dunes, la forêt respectée», à laquelle succède une demi-page sur l'organisation du projet.

Lisons ensemble quelques extraits : «*le silence, bercé par le bruissement de la brise à la cime des pins et le clapot du lac sera la qualité majeure du site*». (...) «*Le projet de résidence pour personnes âgées est au sud, afin de profiter de l'ombre des pins qui borde le terrain : un espace clos, tel un cloître (inquiétant cet isolement) permettra une promenade protégée et abritée.*» (...) «*Un ensemble de petits pavillons divisés en quatre appartements*» (...) soit 84 appartements.



La reconversion de l'ancien centre médico-scolaire

Lettre ouverte à M. le Maire

Monsieur le Maire,

Depuis quelques semaines couraient des bruits sur votre volonté de «débloquer» un sujet laissé sous silence depuis plus de quinze ans, à savoir le devenir du lieu-dit «le Centre médico-scolaire du Moutchic». L'Aplo ne pouvait que se réjouir de cette initiative attendue depuis si longtemps par tous les Canaulais.

Oui, l'Aplo ne pouvait que se réjouir de cette initiative car depuis la fermeture de ce site, tous mes prédécesseurs en harcelant les municipalités précédentes sur ce sujet montraient leur volonté de ne point laisser à l'abandon ces 12 ha de terrain. Moi-même, dès mon accession à la présidence de l'Aplo, en septembre 2000, j'organisais une série de réunions de travail internes à notre association sur plusieurs thèmes intéressant la vie des Canaulais, résidents permanents et estivants. Le devenir du lieu-dit : «le CMS du Moutchic» était nécessairement l'un d'eux. Ces réunions de travail se tinrent tout l'été 2001 et aboutirent à la rédaction d'un «Rapport d'opportunité» que nous vous fîmes parvenir le 15.10.2001 avec l'espoir qu'il engendrerait des discussions de travail avec la Commission extra-municipale. Des extraits de ce «rapport», fruit d'une longue réflexion, furent évidemment publiés dans notre revue *Vivre à Lacanau-Océan* n° 62 de janvier 2002 après avoir été approuvés à l'unanimité par le Conseil d'administration de l'Aplo le 10.9.2001.

Vous qui répétez à l'envi «Faites-moi des propositions», nous pouvions espérer alors être conviés à des sessions de cette Commission extra-municipale pour aboutir à un consensus commun sur ce sujet de société qui nous interpelle tous.

Hélas, il n'en fut rien ! En effet nous apprîmes avec étonnement que le Conseil municipal réuni le 24.6.2004 était appelé à voter, sans que vous ayez engagé une concertation préalable avec les associations et la population, une décision engageant le deve-

nir de ce lieu-dit, décision qui ne nous agréa pas compte tenu du «flou» administratif, financier, social, médical et immobilier qui l'entoure. Quelle différence d'approche avec l'attitude démocratique de vos collègues de Blanquefort et d'Hourtin confrontés à des problèmes de reconversion de sites sur le territoire de leur commune ! (cf *Sud-Ouest* du 21.7.2004). Il faut croire que votre façon de gérer ce problème n'est d'ailleurs pas partagée par tous vos colistiers compte tenu des résultats des votes enregistrés ce 21.6.2004. Il est vrai que le document remis aux conseillers quelques jours avant ce conseil est bien peu explicite ; or l'aménagement de ce patrimoine exceptionnel qu'est le site du Moutchic exige des garanties et des études plus approfondies que celles émises dans ce recueil. Et nous ne sommes pas seuls à le penser puisque nos amis de VIVE LA FORÊT, tout aussi partisans du devenir socio-médical de cet ex-centre médico-scolaire, que soucieux de la protection de l'environnement sollicitèrent un rendez-vous immédiat pour vous manifester de vive voix leur surprise face à cette décision unilatérale. Si l'Aplo n'a pas sollicité de rendez-vous, c'est qu'elle a suffisamment été échaudée par ces audiences uniquement informatives et sans lendemain. Pourtant lors de notre dernière assemblée générale, vos propos laissaient entrevoir l'amorce d'un dialogue plus positif. Vain espoir.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire...

J.P. Ménard, Président de l'Aplo. 20.8.2004.

PS. Suite à la lecture de documents officiels : «Dispositions applicables à la zone INAb» zone qui couvre l'emprise de l'ex-CMS, j'ai constaté que les immeubles que nous proposons sont parfaitement constructibles car «le COS (0,20) n'est pas applicable aux constructions ou aménagements scolaires, sanitaires ou hospitaliers et à leurs équipements d'infrastructure». (sic)

Copie de cette lettre a été adressée aux médias locaux ainsi qu'aux associations canaulaises concernées par ce sujet et quelques élus territoriaux.

Le Projet d'aménagement du domaine du Moutchic.

En deuxième lieu, deux pages bien «aérées» apportent enfin quelques précisions techniques indispensables à la crédibilité de ce document général.

Citons :

- trois pôles au service de la personne, respectant la mémoire patrimoniale du lieu... «un établissement d'hébergement (3300 m²) pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), d'une soixantaine de chambres, associé à une unité de vie de 12 lits destinés aux personnes désorientées (maladie d'Alzheimer)».
- un établissement de soins de suites et de réadaptation... 55 chambres simples et 10 doubles... service de kinésithérapie et de balnéothérapie».
- un établissement de tourisme soit une vingtaine d'airials ; complétés par un auvent pour animation barbecues... deux salles pour groupes ou séminaires... un restaurant...»

Au conditionnel sont annoncées très sommairement, les différentes possibilités de financement et de gestion soit dans le cadre d'une Société civile immobilière (SCI) soit dans celui d'un office public d'aménagement et de construction à caractère social (Opac). L'exploitation du site serait confiée à l'Association des foyers des Aînés (Afa).

Une étude approfondie de ce document fait apparaître une inquiétante décision : nous craignons le pire ; le pire est arrivé.

Derrière le prétexte invoqué à savoir l'implantation d'une maison de retraite et l'aménagement d'un pavillon Altzei-



Une vue exceptionnelle à protéger

mer se cache l'édification d'un nouveau village de vacances qui ne veut pas dire son nom, véritable «résidence de tourisme» (formule utilisée par le Cabinet d'architecte sollicité).

Est programmée «une vingtaine d'airials (pavillon d'architecture landaise traditionnelle), comprenant chacun 4 unités d'habitation meublée (6 couchages possibles)... Cette résidence serait complétée par un auvent pour animations et barbecues !».

Sont annoncés aussi des équipements communs axés sur le bien-être et la remise en forme : piscine, tennis, parcours de santé, pataugeoire pour enfants.

Dans un lieu de vie adapté afin d'optimiser le segment visuel exceptionnel dont il bénéficie.

Tennis, piscine (le lac est pourtant en face) pataugeoire pour enfants, parcours de santé (personnes âgées ne pas s'abstenir !) avec l'espoir d'une activité permanente (...) au-delà des estivants en périodes de pointe, la résidence de tourisme serait fréquentée en mi-saison par des groupes (comités d'entreprise, retraités

Comme il aurait été sage de créer, dès le début de la mandature, un comité de pilotage chargé de la reconversion de ce site et de l'écriture d'un cahier des charges précis. Puis entamer avec les autorités administratives de l'État et les élus territoriaux des pourparlers fructueux. Enfin associer d'une part les Canaulais à la construction de ce projet (ne sont-ils pas aujourd'hui les «futurs pensionnaires» de ce complexe socio-médical ?), et d'autre part solliciter les réflexions, les suggestions, les desiderata des électeurs et ceux des associations locales représentatives ; assurément ces démarches auraient permis d'établir un consensus actuellement loin d'être réalisé. Une occasion supplémentaire gâchée. Car alors, comme à Hourtin et à Blanquefort aujourd'hui, combien aurait été appréciée par le public une exposition des quelques projets concurrentiels retenus, une réunion publique clôturant ces confrontations d'idées, réunion au cours de laquelle chaque promoteur retenu serait venu «défendre» son projet.



Photos V. Fardes



Photo K.M.

Pour la reconversion de ce site : les propositions de l'Aplo

Avant de rappeler nos propositions il me paraît utile de prendre connaissance d'informations chiffrées recueillies dans le bulletin national de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) car Lacanau, comme toutes les autres communes de France, n'échappera pas à cette vague de seniors. Préparer l'avenir de tous ces futurs «quatrième et cinquième âges» est un des devoirs primordiaux des élus d'aujourd'hui.

«Si en l'an 2000, le pourcentage des 65 ans et plus s'établissait à 16 %, des projections prouvent qu'il progresse pour atteindre les 22 % en 2025 et les 28 % en 2050. Quant à la population des 85 ans et plus si elle représentait un pourcentage de 3,6 % en 2000, celui-là progressera pour atteindre 6 % en 2025 et 10 % en 2050. (Source MGEN).

Si l'espérance de vie s'accroît inexorablement, cela ne veut pas dire que cet allongement assurera à chacun une bonne santé et aucun handicap. Cette évolution de la durée de vie engendrera assurément des problèmes de santé, de vie sociale, et de viabilité financière».

Éluder aujourd'hui ces réalités démographiques «galopantes» et les vicissitudes de toutes sortes qui les accompagneront, c'est laisser à nos descendants un héritage qu'ils risquent de ne pouvoir assumer sans dommage.

Ce que proposait l'Aplo dès août 2001

Un postulat : ne pas transformer ces 12 ha en village touristique ou en «marina» si agréables fussent-ils.

Un souhait : trouver une solution qui allie vie active, création d'emplois, esthétique.

Une recommandation : favoriser la cohabitation des générations. C'est cette raison qui avait conduit l'Aplo à envisager conjointement l'implantation d'un lycée technique régional à voca-

tion industrielle (métiers du bois ?), agricole (métiers de la vigne ?), sportives, touristiques, (cette proposition qui ouvrait des perspectives heureuses pour la jeunesse de ce Nord-Médoc aurait nécessité depuis longtemps l'ouverture d'un dialogue avec les autorités académiques) et l'aménagement d'un site immobilier orienté principalement vers les personnes âgées et leur devenir.

Nos élus privilégiant l'avenir de ces «têtes blanches» qui s'installent de plus en plus nombreuses et définitivement à Lacanau, c'est sur ce deuxième thème que l'Aplo rappelle ses propositions :

Construction d'un complexe socio-médical sinon à vocation régionale mais au moins à vocation «intercommunale» avec cette Communauté de communes du Médoc dont le maire de Lacanau assure la présidence.

Ce complexe pourrait comprendre :

- Une Maison d'accueil pour personnes âgées indépendantes (Mapa)
- Un Établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Une résidence hôtelière pour personnes âgées bénéficiant de services médicaux et infirmiers.
- Un pavillon pour accueillir des patients atteints par la maladie d'Alzheimer.
- Un service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (Siadpa)
- Un ensemble hôtelier pour les familles visiteuses.
- Un petit centre commercial qui pourrait d'une part offrir aux personnes âgées indépendantes la possibilité de vaquer sur place à des emplettes et d'autre part abriter des zones de vie agréable : salon de thé, bar, salles de jeux de société, etc. Ces boutiques pourraient être des succursales des commerces canalais.
- Enfin quelques immeubles sociaux permettant le logement des personnels hospitaliers, de services et administratifs.

Que de perspectives d'emplois locaux !

La position de l'Aplo est sans ambiguïté.

Non à ce village de vacances. Oui à des structures immobilières pour loger sur place les personnels administratifs, infirmiers et de service qui travailleront auprès des résidents âgés. Oui à un petit centre boutique polyvalent qui pourrait être l'agrégation de dépôts de commerces canalais actuels. Oui à des lieux communs de vie. Non à ce projet qui n'a aucunement envisagé le quotidien des personnes âgées. L'auteur de cet article fut près de douze ans membre du conseil d'établissement d'une des plus importantes maisons de retraite de la région parisienne et cette expérience lui a permis de constater combien les personnes âgées mais valides aspirent (à leur rythme, il est vrai), à une fin de vie sereine, décente et sociable. Oui, à une cité spécifique capable d'accueillir des gens quels que soient leur condition sociale et leur revenu.

Mais au fait, la Municipalité a-t-elle entamé des négociations avec les grands services de l'État chargés de gérer les problèmes médico-sociaux et avec les autorités compétentes en gérontologie ?

Il est évident qu'aujourd'hui, personne ne peut se désintéresser de ce phénomène de société. Cela exige donc de la part des responsables administratifs et des élus l'ouverture de dialogues et de négociations avec toutes les parties concernées. Le conseil municipal et le Maire ne peuvent pas se contenter d'un rapport aussi peu «charpenté», superficiel et sans garanties. Enfin, Lacanau a maintenant plus besoin de structures de vie collective que d'un «nouveau village de vacances».

Puisse cette requête recueillir un écho favorable et favoriser l'avènement d'une consultation de toutes les parties intéressées par une nouvelle étude de ce projet.

J.P.Ménard



À l'occasion du quarantième anniversaire de l'Église de Lacanau-Océan, l'Association paroissiale de Lacanau-Océan et son Président, M. J. de Bertier, ont fait paraître une brochure de quatre pages qui retrace l'historique de cette église. Une riche iconographie agrémente ce texte qui est à votre disposition à «l'Association paroissiale de Lacanau-Océan BP26 33680 Lacanau Océan».

Comme la mairie, l'école, la poste, l'église fait partie du paysage patrimonial d'une commune. Signaler tout événement mettant en valeur celui-là est un des objectifs de la politique menée par l'Aplô. C'est donc avec grand plaisir que nous insérons quelques extraits de ce texte.

De la chapelle des dunes «Notre Dame des flots» à l'église du même nom

«Il y a 40 ans, en août 1964, Monseigneur P. Richard, Cardinal archevêque de Bordeaux, posait la première pierre de Notre Dame des Flots. (...) L'épouse d'un des promoteurs de la station fit construire en 1907, vers le nord de la station, non loin de la côte, une chapelle en bois pour les offices catholiques futurs. Avec le nombre croissant des estivants, cette chapelle dut être agrandie et, à partir des années 1920, une messe quotidienne y fut assurée l'été.

A la fin des années cinquante, la chapelle devenue trop petite fut prêtée au Pasteur de Bordeaux qui vint y assumer le culte réformé pendant deux ans. Puis cette chapelle menacée par le recul de la dune et envahie par les termites, fut définitivement abandonnée. Il fut donc décidé de construire à Lacanau-Océan un nouvel édifice religieux pour accueillir le culte catholique (...) Le 17 mai 1959, pour une somme de 2000 francs, l'Association diocésaine de Bordeaux acquit une parcelle de terrain pour l'édification d'un lieu de culte. (...).

L'église Notre-Dame des flots a 40 ans

Le financement de l'église Notre Dame des flots

«Une convention fut signée le 9 novembre 1964, aux termes de laquelle une somme : de 220.000 francs fut avancée par les Chantiers Diocésains, somme qui devait être remboursée dans un délai de 20 ans. (...) La première pierre fut posée en août 1964 (...) en présence d'une très nombreuse assistance. (...) Un certain nombre de problèmes dus essentiellement à l'insuffisance du budget conduisirent à édifier ce qui est l'actuelle église Notre Dame des flots, bâtiment qui dans sa structure et son aspect est différent de celui qui avait été initialement retenu. La réception définitive de l'ouvrage eut lieu en 1967».

Notre Dame des flots de 1967 à aujourd'hui

«Des problèmes de dégradation du bâtiment apparurent dès 1977-78... étanchéité défectueuse,...) électricité dégradée par les infiltrations, etc. Dès lors, l'Association paroissiale décida de veiller de très près à l'entretien de ce bâtiment. Ces opérations d'entre-

tien furent accompagnées de travaux d'amélioration et de finition. (...)

En 1991, les vitraux et un émail de ND des flots, œuvre de Raymond Mirande et de l'atelier de verrerie Dupuy-Fournier, dus à la générosité d'un ami de Lacanau-Océan, ont été mis en place et bénis par le Cardinal archevêque de Bordeaux le 5 octobre 1995, l'Association paroissiale sus-citée finançant les frises conçues par le même artiste et réalisées par le même atelier de verrerie. (...)

Pour plus amples renseignements, vous êtes invités à lire l'excellent article de R. Magnon sur ce thème : «Un supplément d'âme pour ce lieu de culte» *Vivre à Lacanau-Océan* N° 61 Octobre 2001.

Dans les années plus récentes (2000), suite au passage d'une Commission de sécurité, l'église fut fermée quelque temps, puis réouverte fin juillet 2001. (...)

La communauté chrétienne de Lacanau-Océan et L'Association paroissiale s'emploient à fournir aux Canaulais et aux estivants un lieu de culte accueillant pour se retrouver».

Propos rapportés avec l'autorisation du président de l'Association paroissiale de Lacanau-Océan.



Nous avons tous un devoir de mémoire



Ainsi s'intitulait le document distribué aux Canaulais par l'Association Aspect qui organisa une réunion publique salle l'Escoure à Lacanau-Océan. le vendredi 6 juillet 2004 en matinée. sur le thème : «Sauvons la villa Plaisance».

L'Aplo était représentée par son président, son vice-président et son trésorier-adjoint.

Devant une assistance attentive, le Président d'Aspect⁽¹⁾, M. Ph. Layan, assisté de M. Boulet, secrétaire de cette Association, et de M. Lescorce, historien du Patrimoine, rappelle tout d'abord l'historique de la création d'Aspect puis précise les premières démarches menées auprès des services territoriaux compétents, démarches qui ont abouti :

- d'une part à l'inscription de ce site par les Bâtiments de France lesquels ont assuré officiellement «une mise en sécurité» de ce patrimoine inestimable légué par M. Michel Dufilh à la commune de Lacanau,

- d'autre part à l'inscription d'Aspect à la Fédération française regroupant les Associations reconnues d'utilité publique.

Quelques photos du site présentées au cours de cette intervention agrémentèrent ces propos d'une grande précision.

M. Layan précisa que M. le Maire «serait dépositaire» de deux nouveaux projets sans pouvoir néanmoins «en préciser la teneur».

Puis M. Lescorce fut invité à présenter l'historique de la villa Plaisance. Propos d'une grande richesse argumentaire ; intervention d'un professionnel compétent et passionnant qui accompagna son exposé d'une projection de documents tout aussi utiles qu'intéressants.

Enfin, avant le temps des questions réponses, M. Boulet présenta une série émouvante d'interviews de Canaulais ayant vécu un moment «d'histoire» de la villa Plaisance et de l'hôtel de l'Étoile d'Argent à l'époque où régnaient MM. Gaston (père) puis Michel (fils) Dufilh.

Au cours de cette période de dialogue avec la salle, le président de l'Aplo, tint

à rappeler le rôle de l'Aplo qui, alertée par M. Francis Maugard, adhérent et «amoureux de Lacanau et de son patrimoine», s'inscrivit dès 2002 dans cette politique de «Sauvons Plaisance». Enfin après avoir confirmé aux dirigeants d'Aspect que l'Aplo s'associait pleinement à leur action et faisait leurs les propos «que vous venez de tenir», JP Ménard suggéra aux animateurs de cette réunion de «proposer à M. le Maire et au Conseil municipal, au nom des personnes et des associations locales ici présentes, de donner le nom de «espace Michel Dufilh» à ce patrimoine immobilier inestimable.

Et le Président de l'Aplo de conclure son intervention par «quel symbole que de lire un jour dans un dépliant de l'Office de tourisme l'adresse suivante : «villa Plaisance, espace Michel Dufilh, Place de l'Europe, Lacanau-Océan».

Et de conclure : «Ainsi se marieraient l'histoire du passé de notre station et le devenir de son évolution».

JP. Ménard.

⁽¹⁾ Aspect : Association de sauvegarde du patrimoine et de l'environnement canaulais à transmettre

Aplo et Aspect : une mise au point

Lors de la réunion de l'association Aspect, le 6 juillet dernier, le président de l'Aplo a eu l'occasion de faire la mise au point suivante :

Très brièvement, voici quelques dates et rappels pour prouver combien l'Aplo s'est intéressée immédiatement à cette démarche.

C'est au début de l'année 2002 que je suis saisi en tant que président de l'Aplo de ce problème par M. Francis Maugard, adhérent de l'Aplo. Immédiatement, je lui prouve tout l'intérêt que je porte à sa juste inquiétude en prenant l'attache des Bâtiments de France à Bordeaux et en lui offrant une Tribune libre intitulée «Sauvons Plaisance» dans notre périodique «VLO» de mars 2002. Puis, toujours à la demande de M. Maugard, nous présentons lors de l'Assemblée générale de

notre association (avril 2002) sa motion qui recueille l'aval de l'auditoire et un grand nombre de signatures.

Le 22 juillet 2002, lors d'un Conseil d'administration extraordinaire qui a pour objet de préciser la position de l'Aplo face au projet présenté par la municipalité, notre Association vote alors les trois résolutions suivantes :

- conservation de la Villa Plaisance,
- rejet du projet immobilier «Bouygues immobilier»,
- recherche d'une solution alternative dans le cadre d'un projet à usage communal.

Un compte-rendu de cette séance a d'ailleurs été publié dans notre *Vivre à Lacanau-Océan* d'octobre 2002.

Par courrier en date du 26 juillet 2002 nous informons M. le Maire de la position officielle de l'Aplo. Copie est adres-

sée à F. Maugard, Vive la Forêt, M. Des-carrière (Association des commerçants) qui accusera réception et à M^{me} Malavallon. (Association culturelle).

Mais, alors que l'Aplo s'apprêtait à poursuivre son action et qu'elle avait été invitée par M. Le Maire à une réunion et à une visite du site avec d'autres associations, elle apprend par la presse (*Le Journal du Médoc* du 30 août 2002) je cite «Une association pour sauver la Villa Plaisance vient d'être créée : Aspect.

Consternation, inquiétude, agacement voire irritation de l'Aplo qui dès lors reste dans l'expectative et attend sagement la suite des événements.

Aujourd'hui, toute hypothèque, tout malentendu sont levés et, Monsieur le Président, l'Aplo s'associe pleinement à votre action et fait siens les propos que vous venez de tenir. JP M



Photos R.M.

Inauguration du square Élie Souleyreau

Par délibération prise en réunion du Conseil municipal le 20 juin 2004, l'ancienne place de la gare devenue au fil du temps l'esplanade de l'Europe a été officiellement inaugurée et baptisée square Élie Souleyreau, en mémoire de cet ancien canalais. Le Président avait tenu une dernière fois à rendre hommage au président d'honneur de l'Association des propriétaires de Lacanau-Océan.

Merci M. le Maire d'accepter que l'Association des Propriétaires de Lacanau-Océan rende un ultime hommage public à celui qui fut au cours de ces dernières années son Président d'honneur, à cet homme qui a tant marqué de son empreinte un long et passionnant chapitre de l'histoire de Lacanau-Océan.

Ton souvenir, Élie, est comme un livre ouvert dont nous consulterons sans cesse les pages appréciées. Et, selon

le mot de Baudelaire, ce souvenir luit en nous, «comme un ostensor». Sachons donc à jamais le cultiver comme un parfum de fleur séchée.

Pourquoi gémir, nous qui gardons de toi tant de riches et passionnants souvenirs ? Parce que l'absence, Ton absence, est insupportable et génère hélas grande peine quand on se remémore l'époque où tu étais parmi nous disert et heureux.

Et pourtant, après ces souvenirs «dans lesquels on s'enfonce, on s'enlise comme dans des sables mouvants», vient le temps de ces souvenirs qui «prennent de la consistance jusqu'à devenir comme un terrain solide sur lequel on déambule d'un pas élastique et léger».

C'est pourquoi, à partir d'aujourd'hui, quel Canalais en flânant sur cette esplanade élégamment fleurie et dans ce square harmonieusement aménagé qui porte maintenant ton nom, oui, quel

Canalais ne se rappellera l'une de tes anecdotes si pertinentes et si originales ou telles péripéties de chasse, de pêche, de promenades qui ont nourri ta vie d'homme des bois et de la mer ou enfin tels événements qui ont jalonné tes engagements associatifs.

Aujourd'hui, Élie, si nous nous souvenons des jours anciens, non, nous ne pleurons plus car grâce à cette décision municipale que l'Aplo appelait de tous ses vœux, tu seras à jamais vivant parmi nous.



Conseil du quartier sud

Le 24 août 2004, sous la présidence de M. le Maire, furent annoncées quelques informations satisfaisantes, informations que l'Aplo vous communique systématiquement au fur et à mesure qu'elles lui sont connues : reprofilage de la dune sud et aménagement de ses abords, piste piétonne du Baganais, Square Elie Souleyreau, etc.

Puis vint le temps des «questions problèmes», auxquelles succédèrent les réponses surprenantes et bien évasives de M. le Maire.

Nuisances sonores : «la situation est très complexe».

L'assistance (une soixantaine de personnes) apprit non sans surprise que la ville est propriétaire d'un sonomètre, très cher, qui, non homologué, ne présente donc que des résultats non «homologables». Étonnant !

Tapage nocturne : «la situation est très difficile à résoudre»

Aux personnes présentes qui font part de leur mécontentement, il est répondu que Lacanau-Océan est la station qui dispose du plus gros effectif de gendarmerie ; que cela coûte cher à la commune et que l'on ne peut décemment pas accroître davantage les effectifs. Alors, on baisse les bras ?

Le front de mer (l'Océanide) «il s'agit d'un sac de nœuds ; la commune ne peut prendre en charge tous les travaux ; la situation est donc très compliquée». Voilà une vitrine de l'Océan qui mérite mieux.

Stationnement et circulation : «la police municipale verbalise ; mais les contraventions restent inefficaces».

Les récriminations sont nombreuses : stationnement abusif des camping-cars ; trottoirs impraticables ; poubelles sur-

chargées et nauséabondes à toute heure, etc.

Un Contrat de station doit étudier un plan de développement urbain. «Mais la situation est très complexe». L'Aplo espère être un partenaire invité lors des futures discussions.

Les allées Ortal piétonnes : «j'aimerais bien trouver une solution avant la fin de mon mandat». Et nous, donc !

La rue Chambrelent : une poubelle permanente sur de superbes trottoirs. «Difficile de faire respecter les arrêtés». Inquiétant !

Amis lecteurs et adhérents, l'Aplo n'a pas attendu les Conseils de quartier pour vous informer applaudissant ici les réalisations et dénonçant là les erreurs, les manquements et... les silences.

En vrac... En vrac...



Intelligent, utile, pratique : Bravo !

Encore fallait-il y songer ! Deux jeunes entrepreneurs ont eu l'idée simple de créer une CONSIGNE pour motards et plagistes sur la zone de l'océan. Bravo à la municipalité qui, séduite, offre gratuitement l'emplacement du «Box» sis face à la maison de la glisse.

Inquiétant !

A la lecture des médias locaux, on a de quoi s'inquiéter sur l'amélioration de la circulation via Lacanau. «Les aménagements prévus sur la portion Picot-Salaunes, fortement accidentogène, devraient prendre du retard».

«Je le répète, précise le Préfet, Alain Géhin, lors d'une réunion de travail, *il y aura des choix à faire*».

Oui, fort inquiétant ! Hélas !

La valse des étiquettes

Les «supérettes» de Lacanau-Océan et nombre de commerçants déplorent amèrement une baisse importante de fréquentation depuis le début de la saison. «*La faute à la crise économique*» disent-ils, «*les porte-monnaies sont vides*» ! Peut-être ces commerçants comprendront-ils un jour qu'à force de faire «valser» les étiquettes en début de saison, ils font fuir et les estivants et les résidents qui vont faire leurs courses importantes ailleurs. À trente minutes de Lacanau, il y a le choix.

Attention danger !

«Les petits-jeux», comme les enfants appellent le nouveau square Élie Souleyreau, sont actuellement une zone de tous les dangers ! L'allée centrale est traversée par les cyclistes oubliant qu'existent de part et d'autre une route et une piste cyclable. Ils traversent à grande vitesse cet espace piétonnier, évitant de justesse (jusqu'à ce jour heureusement) les bambins qui gambadent. Et ce, jusqu'au jour où un très grave accident contraindra les responsables à prendre les dispositions qui s'imposent : mise en place des parkings vélos prévus sur le plan initial, panneaux d'interdiction vélos, surveillance accrue de la po-

lice municipale. De nombreuses plaintes ont été transmises en mairie. Jusqu'à présent sans effet !

Toilettes publiques

Heureusement que «les odeurs» ne sont pas «photographiables» et les photographies de certaines toilettes publiques non présentables : surtout plage nord (esplanade) et face à l'escalier central de la plage.

Quelle honte !

Le marché des produits régionaux

Bravo pour ce marché des produits régionaux tous les vendredis, square Élie Souleyreau. Vu la densité de fréquentation il est clair que tout le monde s'en réjouit, tant les commerçants que leurs fidèles clients.

Une idée originale : le «pique-nique» des producteurs de Pays

Dans l'Entre-deux Mers à Blasimon a lieu, 4 fois dans l'été, un grand pique-nique festif avec les produits des agriculteurs permettant la découverte savoureuse des richesses du terroir, accompagné d'une animation musicale de groupes régionaux, bal etc. Se renseigner auprès du producteur «des délicieux escargots à toutes les sauces», le vendredi sur le marché de Blasimon.

Pourquoi pas une telle manifestation, l'été, sur le marché de Lacanau-Océan ?

En prévision de...

Pendant la saison juillet/août le marché du mercredi largement fréquenté par les Canaulais ainsi que par les habitants des communes environnantes s'installe avenue de l'adjudant Guitard. Cette avenue part de la place de



l'Europe pour aboutir au rond-point du foirail. Elle dessert l'église Notre Dame des flots et le square Pierre Ortal où s'élève le monument aux morts.

Cette avenue très large risque bien d'être utile lors de la commémoration du centenaire de Lacanau-Océan. la chaussée est très endommagée voire dangereuse.

Est-il possible que la municipalité envisage une réfection complète chaussée et trottoirs avant le centième anniversaire et si possible en réfléchissant à l'organisation du marché, à la sécurité, au passage des secours et à la libre circulation des riverains ?

La verrue de la rue Chambrelent

La rue Chambrelent (qui part de la place de l'Europe) bénéficie cette année d'un trottoir flambant neuf. On ne peut que s'en féliciter. Malheureusement, d'énormes poubelles ont décidé de «squatter» cet espace public, au grand dam des piétons et de l'esthétique. Des contraventions ont été dressées et des sanctions ont été prises contre les commerçants coupables. Mais ces énormes poubelles, bafouant la loi, ont décidé de rester sur le trottoir. Jusqu'à quand ?

N'aurait-il pas été plus opportun de verbaliser autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que ces contrevenants obtiennent ?

Élection de Miss Lacanau 2005

À Lacanau Océan, les automobiles sont partout : dans les rues, sur les trottoirs, en mouvement, à l'arrêt ; des petites, des grandes, des «fatiguées», des rutilantes, des discrètes, des exhibitionnistes. Elles envahissent tout. Les plus chanceuses peuvent même bénéficier de parkings privilégiés avec «vue imprenable» sur la mer !

L'automobile est donc la reine incontestée de l'été 2004. Voici une suggestion pour l'année prochaine. Au lieu d'élire une Miss Surf parmi les sculpturales naïades canaulaises, pourquoi ne pas choisir la plus belle voiture de la station ? la plus sexy ? celle qui aura les plus beaux pare-chocs et la plus belle carrosserie ?

Méditation solitaire

qui n'engage que celui qui la signe



En me promenant à Lacanau-Océan ruminant quelques idées maussades sur l'évolution de notre station, je me suis obligé à revenir quelques années en arrière en m'appuyant sur des images prises au cours des saisons. Oh ! pas très en arrière, mais dans les années 1999 / 2000, juste après la tempête.

Acette époque l'Aplô était en effervescence car aucune des préoccupations des Canaulais n'était prise en considération par la municipalité du moment et cela depuis de nombreuses années. Je ne veux pas délivrer un billet de satisfaction à nos élus actuels, mais enfin il faut rendre à César ce qui appartient à César.

Pour être juste il ne faut pas parler que de Lacanau-Océan. Il ne faut pas oublier Le Bourg et ce que l'on appelle si déplaçamment «les Écarts», car s'il est vrai que les recettes viennent surtout de l'Océan, celui-ci n'existerait pas sans la souche mère qu'est le Bourg, là où vivent des Canaulais dont bon nombre ont une souche familiale plus que centenaire. À ce sujet il serait grand temps que l'on range dans le tiroir aux souvenirs les phrases assassines qui portent tort à notre village, bientôt une ville, qui en les ressassant nous contraignent à un comportement détestable. Mais soyons justes, certains d'entre nous ont su déjà franchir le pas.

Pour en revenir au sujet, Le Bourg et les différents quartiers ont également des besoins, d'équipements, d'améliorations et d'entretien.

Tout cela a un coût et celui-ci est payé avec la même bourse, c'est-à-dire la nôtre, celles de tous les Canaulais. Avant d'arriver à l'Océan il faut traverser la commune et si nous recevions nos visiteurs en traversant une décharge, ils auraient une triste impression de nous et, à juste raison, vous ne l'accepteriez pas.

D'ailleurs, nous n'acceptons pas l'abandon de la maison du pont du canal, voilà un sujet honteux, douloureux. Si cette maison ne fait pas partie des biens communaux, elle était un des

joyaux du site. Si la responsabilité de la ville n'est pas en cause, qui aurait dû protéger ce bâtiment devenu un chancre au bord du lac, juste à l'entrée de ce que viennent chercher ceux qui veulent oublier un peu leur quotidien.

Mais l'entrée du Bourg avec la protection des enfants, la sécurisation de l'arrivée à Longarisse, le carrefour de cette route à la jonction de la route du Baganais, il ne fallait pas les faire ? Cette piste cyclable qui permet de rejoindre ces deux points, comme les pistes piétonnes, sont elles inutiles ?

Il est vrai que peu de sédentaires à Lacanau-Océan et encore moins au bourg de Lacanau utilisent ces aménagements.

Les parcs de stationnements : le Mail, le Foirail comme celui de la salle des fêtes au Bourg (lui aussi a coûté) ; les reprofilages des dunes nord et sud et leurs aménagements ; l'éclairage public sur le boulevard de la Plage ; la mise en état des trottoirs (espérons qu'il y aura une suite) comme pour l'éclairage d'ailleurs. le square Élie Souleyreau qui remporte un franc succès comme était l'homme que beaucoup d'entre nous ont connu.

Nous avons, les uns comme les autres, beaucoup plus de facilité à remarquer ce qui n'est pas fait que d'apprécier ce qui l'a été.

Mes humeurs ne sont que passagères et en faisant la comptabilité de l'évolution de notre village, je rengaine cette humeur.

Pourtant Monsieur le Maire, ne pourriez-vous pas faire confiance aux Canaulais, les tenir informés de vos réflexions sur les aménagements et les améliorations à venir, sur leur commune. Ils sont agacés d'être considérés comme des machines incapables de comprendre que l'on ne peut pas réussir à tous les coups.

Connaissant le programme municipal, ils sauraient, au moins, que vous avez essayé, qu'il y a eu un choix réfléchi.

Pour relayer ce principe démocratique, vous avez un instrument de premier choix, l'Association des Propriétaires de Lacanau-Océan.

Et je crois que c'est une erreur que de ne pas impliquer cette association, non pas dans la décision finale, mais simplement dans la réflexion.

Évidemment cela implique que les différentes commissions concernées acceptent de recevoir au moins deux représentants de l'association «pour éviter les erreurs d'interprétation».

Ne pourriez vous pas convoquer son comité directeur et sa commission permanente afin de voir si un tel mode de fonctionnement est possible ?

Vous l'avez déjà fait avec le comité de pilotage pour la circulation et pour la signalétique, pourquoi ne pas l'étendre à d'autres sujets, cela serait un élément incontestable de la cohésion sociale que, vous comme nous, nous appelons de tous nos vœux, malgré quelques esprits chagrins, il y en aura toujours !

Jean-François Dansette

Ramassage des déchets verts

Semaine du 12 au 20 novembre 2004

Déposer devant sa propriété les feuillages conditionnés en sac et les branchages découpés et reliés en fagot.

Pour les personnes âgées ayant des difficultés pour l'évacuation de ces déchets, se signaler à la Mairie 05 56 03 83 03

Attention : prochain ramassage printemps 2005

Pour tout savoir sur l'Aplô

05 56 03 25 32

www.lacanau.info.com

Pour dialoguer avec nous

ass.aplo@wanadoo.fr

B.P. 4 - 33680 LACANAU Océan

Téléphones d'urgence

POMPIERS : 05 56 03 53 05 ou 18
 GENDARMERIE Lacanau : 05 57 17 07 60 ou 17
 GENDARMERIE Lacanau Océan : 05 56 03 21 53 ou 17
 SAMU : 15
 HOPITAL Tripode (Bordeaux) : 05 56 79 56 79
 POLYCLINIQUE Lesparre : 05 56 73 10 00
 CLINIQUE ARES : 05 56 03 87 00
 CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80
 AMBULANCES Zurdo M. Le Huga : 05 56 03 20 39
 MAIRIE Lacanau Ville : 05 56 03 83 03
 MAIRIE Lacanau Océan : 05 56 03 21 22
 OFFICE TOURISME LACANAU-OCÉAN :
 Tél. 05 56 03 21 01 - Fax : 05 56 03 11 89
 PREFECTURE Bordeaux : 05 56 90 60 60
 ELECTRICITÉ DÉPANNAGE : 05 56 57 80 80
 SERVICE DES EAUX Urgences 24/24 h :
 0 810 130 120
 OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : 05 56 03 21 01
MEDECINS
 CAMIADE - N'GUYEN : 05 56 03 21 20
 LAURENT NICOLE : 05 56 03 52 11
 DANDURAND : 05 56 03 57 29
DENTISTES
 Odile LAVAUD (Lacanau Océan) : 05 56 26 30 96
 Ph. PORTET (Lacanau Ville) : 05 56 03 53 30
PHARMACIENS
 GIMENES : 05 56 03 51 24
 PHARMACIE DE L'OCEAN : 05 56 03 21 39
INFIRMIERES
 ARBOGAST : 05 56 03 01 66
 M. PINEAU : 06 83 20 93 52
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
 LAGUNE Dominique : 05 56 03 20 19
 LAULAN Alain : 05 56 03 51 22
 OUZOULIAS François : 05 57 70 03 94
 S.O.S. KINÉ RESP. 24 h / 24 h : 05 57 70 03 94
LABORATOIRE D'ANALYSES : 05 56 03 50 16
VETERINAIRE : 05 56 03 23 10
DÉPANNAGE : LABAT D. : 24 h / 24 05 56 03 53 28
GARAGE CENTRAL L.O. : 05 56 03 20 12

ARA (Association Respect Animaux)

13, rue Sylvain Marian - 33680 LACANAU-OCÉAN
 TÉL. 05 56 03 27 23 - 05 56 03 28 59
 TÉL. / FAX : 05 57 70 07 56
 Fondation Assistance aux Animaux 01 40 67 10 04
 Centre Anti-poison Vétérinaire 04 78 8710 40
 Association 1901 à but non lucratif

Le Flâneur canaulais

L'entretien régulier des forêts est une nécessité à la fois «économique, écologique et touristique». Personne ne le conteste. Mais le souci du rapport financier ne doit pas estomper ceux de l'écologie et du tourisme.

Or dans notre forêt de pins, il y a de quoi être inquiet.

Est-il indispensable de pousser le souci de la productivité jusqu'à raser les abords de certaines pistes cyclables ? Tout randonneur ne peut qu'apprécier de rouler sagement sous des frondaisons aux odeurs envoûtantes. C'était un des charmes offerts par la piste Bordeaux-Lacanau. Hélas, le «cycliste flâneur» que je suis, constate avec désappointement des éclaircissements de cette forêt particulièrement sur le secteur de Lacanau-Bourg-Lacanau-Océan. Mon étonne-

ment est d'autant plus agacé que j'ai noté que certains fûts «éclaircis» et abandonnés sur place présentent un diamètre qui n'excède pas 20 cm. Je croyais naïvement que seuls les vieux pins étaient concernés par ces coupes. Apparemment non. Mais alors quelle justification à ce déboisement ?

Ces pistes cyclables permettent aux citadins cyclotouristes dont les poumons s'encrassent dans la pollution des villes de s'oxygéner dans la quiétude des sous-bois. Charme appréciable avec ceux offerts par l'Océan et le lac. On aimerait donc que les autorités locales et surtout celles de l'Office national des forêts modèrent «l'enthousiasme des tronçonneuses».

Certes ces rideaux de pins épargnés seraient un manque à gagner pour les exploitants mais n'offriraient-ils pas en revanche un réel attrait pour les estivants «amoureux» de notre station.



1, allées Ortal 33680 Lacanau Océan

www.lacanau-photo-videos.com

Tirage Numérique en 1 HEURE
 Gravage CD d'après tout support Identités Numériques Instantanées
 Appareils Jetables Etanche
 Développement 24x36 et APS
 Cassettes Vidéos Numériques

Site internet d'informations locales

www.lacanau.info



LABAT
 CENTRE REPARATION

Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques
 Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.
 Station Service

Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24

2, avenue de Bordeaux 33680 LACANAU-VILLE ☎ 05 56 03 50 40 fax 05 56 03 53 12

T-P-B-F

Pascal CORDIER
 Professeur Travaux Publics
 PRIVÉ, PUBLIQUE
 ÉTUDE TOPOGRAPHIQUE

5, rue Gabriel Dupuis - 33680 LACANAU OCEAN
port. 06 76 18 62 26

CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE

Michel COMPAIN

Créateur Piscinier

PRODUITS & ENTRETIEN

l'art et la maîtrise du savoir vivre l'eau

3 avenue des Clématites "Longarisse". 33680 LACANAU
 T/F. 05 56 03 02 95 Port. 06 08 31 02 15

Journal d'information de l'Association des Propriétaires de Lacanau-Océan (Loi 1901)

Mairie Annexe de Lacanau-Océan - B.P. 4
 CCP Bordeaux 10.303.64 E

Directeur de la Publication : Jean-Pierre MENARD
 Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0109 G 81133

Comité de rédaction
 M^{mes} BLATCH - GOUZERH - HOUALET - JEANNOT
 MM. DANSETTE - COUBRIS - GRIMBERG
 LAMARCHE - MÉNARD
 MAGNON - MOREAU - TARTAS.

Les articles publiés en «Tribune Libre» sont sous la responsabilité de leurs auteurs

Vente au n° siège de l'association : 4 euros
 Abonnement 4 numéros : 13 euros
 Adhésion Aplo : 4 euros
 Adhésion Aplo et abonnement : 17 euros
 Composition, Mise en page, Impression :
 Imp. Paris, 20, rue Condillac - Bordeaux
 Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625



UN MENUISIER A VOTRE SERVICE de 7 h à 22 h - 7 / 7 jours

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

FENETRES - PORTES - VOLETs - PERSIENNES - STORES EXT./INT. - MIROITERIES
PLACARDS FAÇADES ET AMÉNAGEMENT - PORTAILS - CLOTURES - LAMBRIS
BARDAGES - BANDEAUX - VERANDAS

LACANAU-OCEAN FORMUL «M» 05 56 26 37 51

INFORMATIQUE ARUAR Laurent
Maintenance à domicile
Logiciels particuliers
Assemblage
05 56 67 46 56 53
E-mail: aruar@informatique-lacanao.fr



VILLAGE APLUS LINEAVITAL BALNÉO

Restaurant l'Authentique

Route du Baganais - 33680 LACANAU-Océan

T. 05 56 03 91 00 - F. 05 56 03 91 10

e-mail : aplus-lacanao.com



Le Bateau - atelier
OBJETS ET MEUBLES MARINS
ATELIER DE PEINTURE
1, avenue du lac, 33680 Lacanau, tél./fax 05 56 03 58 50

Coiffure Mixte
Hair MARIN
2, rue Jules Ferry
33680 LACANAU OCEAN
05 56 03 25 04

4, rue du Lion - 33680 LACANAU-Océan



L'Auberge du Marin

Service midi - spécialités moules

Cuisine traditionnelle

Repas ouvriers - groupes

Chambres meublées cadre agréable

« marin » - prix modérés

ouvert toute l'année 05 56 03 26 87

Agence Immobilière BRUSSOL
LOCATIONS - ACHATS - VENTES
EXPERTISES
FNAIM 24, av. adj. Guitard - 33680 LACANAU-Océan
TÉL. 05 56 03 15 52 - FAX. 05 57 70 08 47

Cerfs Volants Le Singe Rouge
18, allées Ortal
33680 Lacanau-Océan
Tél. 05 56 03 21 78
Fax 05 57 70 01 65

Hôtel, restaurant Bar, cocktail
LE MARIAN
"CHEZ L'AUSTRALIEN"
19, allées Pierre Ortal - 33680 LACANAU Océan
Tél. 05 56 03 21 02 - fax : 05 56 03 16 47
ouvert de février à novembre

Hôtel* VITANOVA Résidences**
VITANOVA
Restaurant « Le Patio »
Centre Balnéo
Soin du Corps - Esthétique - Remise en Forme
Ouvert à tous
Route du Baganais - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 56 03 80 00

LE KAYOC
Restaurant - Brasserie - Café - Bar - Cocktails
Spécialités de poissons et fruits de mer
Plage de Lacanau Océan
05 56 03 20 75 Ouvert toute l'année

HOTEL L'OYAT**
Restaurant Bar
Front de Mer
05 56 03 11 11 - Fax 05 56 03 12 29
0688 LACANAU OCEAN

Agence BRU & FILS
Locations saisonnières
Villas - Appartements - Bungalows
Ventes - Achats
Toutes transactions immobilières
Expertise gratuite de votre bien
agence-bru@wanadoo.fr
10, av. Plantey - 33680 LACANAU-Océan
Tél. 05 56 03 22 64 - Fax 05 56 26 39 36

LE CAPITOLE
Quincaillerie - Bazar
Articles de Plage
Place du Général de Gaulle
33680 LACANAU Océan
Tél. 05 56 03 21 97

AGENCE IMMOBILIERE MICHEL DESCARRIERE
Locations saisonnières - Ventes
12, rue Charles Chaumet
(face à la maison de la presse)
33680 LACANAU-Océan
Tél. 05 56 03 22 94 - Fax 05 57 70 01 49

Régis DEMANES Artisan
Couverture
Maçonnerie
Charpente
17, résidence Océane - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 57 70 25 75 - Fax 05 56 03 18 64 - Port. 06 90 96 81 17

MED. ENTREPRISE REPARATION
MAÇONNERIE FAÇADE COUVERTURE
TRAVAUX DU BÂTIMENT
SERGE DENNERY
05.56.03.21.87
06.07.22.84.86

MAISONS BOIS
CHARPENTE - COUVERTURE
Jean-Luc FÉROTIN
Portable 06 14 64 72 16
33680 LACANAU Océan - Tél. 05 56 03 19 90
Atelier Z.I. Le Huga
Tél. 05 56 26 31 30 - Fax 05 56 26 39 56

Océan Protection Services
GARDIENNAGE
INSTALLATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ
TÉLÉSURVEILLANCE ET INTERVENTION
Salle l'Escoure - Place de l'Europe
33680 LACANAU Océan - Tél. 05 56 03 58 03

Un bricoleur à votre service
Pour être sûr de l'entretien de votre jardin
Sous-traitance qui permet de travailler sans être
gêné en vacances tranquille garantie
d'achèvement (pelouse, piscine, etc.)
Sevin MULTI-SERVICE
Demandez un devis Gratuit 055685461

EMPLACEMENT LIBRE

Serge DUPHIL

Plomberie
Chauffage - Sanitaire

3, rue du Huga
33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 25 20

Jean-Jacques CURAT

Prestations informatiques Mac/PC

Assemblage, Maintenance, Réparation, Internet
Application, Formation, Configuration à la carte

11, rue du Général de Gaulle - 33680 LACANAU
05 56 03 54 84 - 06 87 24 54 45
E-mail : prest-info@orange.fr

MAX FERNANDEZ

BUREAU :
21, Av. du Gal Leclerc
33680 Lacanau-Océan

ATELIER :
22, Z.A. du Huga
33680 Lacanau

Peinture - Décoration

Tél : 05 56 03 22 76
Fax : 05 56 26 36 10



LE FOURNIL MEDOCAIN

Pains - Pâtisseries - Viennoiseries
PRODUITS SÉLECTIONNÉS

3 Av. du Maréchal des Logis Garnung
33680 LACANAU Océan
Tél. 05 56 26 39 09

GAILLARD BÂTIMENT

TOUS TRAVAUX DU BATIMENT

CONSTRUCTION - TRANSFORMATION
RÉPARATIONS ET AMÉNAGEMENT - DÉPANNAGES
MENUISERIES ALUMINIUM
et PVC

33680 LACANAU-OCÉAN
T. 05 57 70 58 80 - Port. 06 83 13 49 35

Ets LAGOFUN

PLOMBERIE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE - SANITAIRE



31, av. de la Côte d'Argent
33680 LACANAU

Tél : 05 56 03 54 46
Portable : 06 80 72 13 57
Fax : 05 57 70 59 65 ets.lagofun@liberty.surf

LOCATION MATERIEL

LOCATION-VENTE-RÉPARATION

ESPACES VERTS, BRICOLAGE,
BATIMENT, TERRASSEMENT
AGENT JOHN DEERE
FOURNITURES AUTOMOBILES
ET MOTO-CULTURE

LOCAMAT 33

8 rte de l'Atlantique - Le Huga 33680 LACANAU
Tél. : 05.56.03.19.79

ILICO.PRESTO

TRANSPORT DE PERSONNES

Serge GELOT

10, rue Léon Dominique - 33680 LACANAU-OCÉAN
Tél/Fax. 05.56.03.15.69
Mob. 06.07.29.97.60
E-Mail : illico.presto@wanadoo.fr

V. MANFÉ

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

réalisations



6, av. Plantey
33680
LACANAU Océan
Tél. 05 56 03 22 07

CONSTRUCTION - RENOVATION

Entreprise

ELICECHE Vivien

Successeur de BALESTIBEAU

Tél. 05.57.70.50.23
Portable. 06.07.06.79.14

14 Av. de la Libération 33680 LACANAU VILLE

s.a.r.l. COLLADO

Entreprise Maçonnerie - Plâtrerie



Z.A. La Meule - Lot 24
33680 LACANAU VILLE
Tél. 05 57 70 54 01
Fax. 05 57 70 54 02
Port. 06 71 63 52 08

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

ELECTRO-MÉNAGER - TÉLÉ - ANTENNE

SARL JEANJEAN



14, avenue du Lat.
33680 LACANAU Tél/Fax 05 56 03 52 37
E-mail : jeanjean@wanadoo.fr

BRICO'LAC

Quincaillerie SUIRE

Route de Lacanau Océan

33680 LACANAU VILLE

Tél 05 56 03 50 81



Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Chez Emma

8, av. du Mal-des-logis Garnung
33680 LACANAU

Tél. 05 56 05 27 92 - Port. 06 13 28 35 36

Abattage Elagage Lavergne

Tailles
de haies
Aménagements
Finitions

Tél. / Fax 05 56 03 51 07
Portable 06 08 66 02 97



Troc & Broc

BROCANTE DÉPÔT-VENTE

24, zone artisanale du Huga

33680 LACANAU

05 56 03 17 17

Ets DUBERNET J.-R.

ÉLECTRO-MÉNAGER - RADIO - TÉLÉVISION
HI-FI ÉLECTRICITÉ

Entr. DUBERNET J.-R.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

5, rue Jacquemin-Perpère

33680 LACANAU Océan

Tél. 05 56 03 20 74 ou 05 56 05 99 13 (le soir)



DÉPANNAGE 7j/7 - VENTE
SERVICE APRÈS VENTE
Electro-ménager
Petit ménager
T.V. - HI-FI - Canal +
Maintenance antennes
Location TV COULEUR
CASSETTES VIDÉO

électro-ménager Lopez Reneaud

6, avenue Henri Seguin - 33680 LACANAU-OCÉAN
© Mag. 05 56 26 35 79 - Dom. 05 56 03 52 76
Fax 05 56 26 32 60

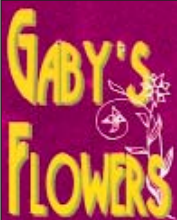
APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

Thierry BORDES

INSTALLATION ÉLECTRIQUE
CHAUFFAGE - ÉLECTROMÉNAGER
TÉLÉVISION - ANTENNE - PARABOLE

MAGASIN et ATELIER :

77, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 55 60



Av. du Maréchal
des logis Garnung

LACANAU-OCÉAN

05 56 03 18 25

AGTO

GYM TONIC OCÉANE

FITNESS

Mardi 19 h : Coséc-Lacanau

Vendredi 19 h : Vitanova Lacanau-Océan

05 56 03 51 01 - 05 56 03 27 90

ALEX BOUREZ

HORIZON MARIN BP 25

LACANAU-OCÉAN

05 57 700 777

SERRURERIE - VITRERIE - STORES
VOLETS ROULANTS - MOUSTIQUAIRES



ALAIN SAPIS

FACTOTUM
Serrurerie
Peinture - Tapisserie
Nettoyage de jardins

Pour tous travaux
contactez moi

28, rue Pierre Durand
33680 Lacanau Océan

Tél. 05 57 70 05 57